

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 14 août 2017 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
M. Derek Grilli, conseiller,

Absents :

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h33 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2017-08-89

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2017;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Mandat ingénieur;
7. Résolution Approbation plan intervention;
8. Demande location 2095 Dandenault, 2^e étage;
9. Demande location 2095 Dandenault, section municipale;
10. Salaires élections 2017;
11. Avis de motion règlement d'emprunt;
12. Avis de motion règlement de rayon de protection;
13. Demande Ristigouche;
14. Création CCMRV;
15. Questions de l'assemblée;
16. Affaires nouvelles;
16.1 Parc Oasis – Dommage et vandalisme
17. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUILLET 2017

2017-08-90

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 juillet 2017;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2017, et que le procès-verbal du 3 juillet 2017 soit adopté après correction.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Un citoyen déplore l'état du village et propose de resserrer la mise en application des règlements municipaux comme la durée des permis de construction, la disposition du gazon ou de la neige sur les voies publiques, l'entreposage excessifs sur les terrains.

Un citoyen s'inquiète de la baisse du niveau de l'eau dans la rivière et des obstructions possibles causées par l'érosion, les branches et troncs d'arbres.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2017-08-91

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 14 août 2017, telle que modifiée, pour un montant de 48 596.94\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201700189 à #201700230), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Il n'y a pas d'événements nouveaux à rapporter par les comités.

6. MANDAT INGÉNIEUR

2017-08-92

Attendu que la municipalité du Village de Lawrenceville a procédé à un appel d'offres sur invitation pour les services techniques relié aux travaux de réfection des infrastructures des rues Dandenault et Beauregard;

Attendu que les deux firmes d'ingénieurs invités ont soumissionné;

Attendu qu'un comité de sélection s'est réuni le 19 juillet dernier pour évaluer les soumissions reçues;

Attendu qu'à la lumière des résultats obtenus, le comité recommande d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage quant au rapport qualité/prix, soit la firme **WSP**, pour un montant de 73 000\$ plus taxes;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité du Village de Lawrenceville accorde le mandat de services techniques relié aux travaux de réfection des infrastructures des rues Dandenault et Beauregard à la firme **WSP**, pour un montant de 73 000\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

7. APPROBATION PLAN D'INTERVENTION

2017-08-93

Attendu que dans le programme de subvention de la T.E.C.Q. un des critères est que la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées soit faite;

Attendu qu'EXP a été mandaté pour faire le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau, d'égout et des chaussées;

Attendu qu'EXP a déposé le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées le 24 octobre 2016 selon les exigences du MAMOT;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que le conseil de la municipalité de Lawrenceville accepte le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées tel que déposé le 24 octobre selon les exigences du MAMOT et de transmettre celui-ci au chargé de projet au MAMOT pour approbation.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. DEMANDE DE LOCATION 2095 DANDENAULT 2^e ÉTAGE

2017-08-94

Attendu que M. Ian Fournier du Vent dans les Arts a présenté au conseil le projet « d'Usine à Spectacles »;

Attendu que la municipalité a reçu une demande du Vent dans les Arts pour la location d'un espace d'environ 800 pieds carrés d'espaces de bureau au second étage du 2095 Dandenault;

Attendu que le loyer proposé serait un loyer préférentiel de 500\$ par mois, pour une durée de deux ans débutant le 1^{er} janvier 2018;

Attendu que le Vent dans les Arts aurait accès aux espaces loués dès approbation de leur projet, sans qu'aucun loyer ne soit chargé en 2017 pour ces espaces;

Attendu que des heures de l'employé municipal pourraient être offertes au Vents dans les Arts lors de la réalisation des travaux d'amélioration locative;

Attendu qu'un bail sera préparé pour établir les conditions et responsabilités liés à la location de ces espaces;

Attendu qu'une modification au règlement de zonage sera requise pour permettre l'usage culturel nécessaire à la réalisation du projet du Vent dans les Arts;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité appuie le projet « d'Usine à Spectacles » présenté par le Vent dans les Arts;

Que le conseil accepte la demande de location des espaces de bureau du second étage du 2095 Dandenault;

Qu'un bail d'une durée de deux ans soit préparé établissant les conditions et responsabilités liées à la location de ces espaces;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer le bail.

Que la municipalité procède à la modification de son règlement de zonage pour permettre l'usage culturel au 2095 Dandenault;

Que le tout soit conditionnel à l'obtention du financement du Vent Dans les Arts par les différents organismes de financement concernés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. DEMANDE DE LOCATION 2095 DANDENAULT, SECTION MUNICIPALE

2017-08-95

Attendu que la municipalité a reçu une demande de M. Éric Guillemette pour la location d'un espace d'environ 1 375 pieds carrés d'espaces d'entreposage (M-2) du 2095 Dandenault;

Attendu que le loyer annuel proposé serait de 6 875\$, pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} novembre 2017;

Attendu qu'un bail sera préparé pour établir les conditions et responsabilités liés à la location de ces espaces;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que le conseil accepte la demande de location des espaces d'entreposage (M-2) du 2095 Dandenault;

Que le loyer annuel soit établi à 6 875\$ pour la durée du bail;

Qu'un bail d'une durée de trois ans soit préparé établissant les conditions et responsabilités liés à la location de ces espaces;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer le bail.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. SALAIRE ÉLECTION 2017

2017-08-96

Attendu que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a modifié le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux;

Attendu qu'un nouveau tableau des salaires applicables a été transmis aux municipalités;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité de Lawrenceville ajuste les rémunérations adoptées lors de la séance du 3 juillet 2017 pour tenir compte des modifications apportées par le MAMOT tel que décrites dans la communication du 19 juillet 2017.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT

AVIS DE MOTION

Le conseiller Éric Bossé donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement numéro **2017-311** décrétant un emprunt en vue de l'exécution de travaux au réseau d'aqueduc de la rue Dandenault visant à faciliter le rinçage régulier des conduites et à améliorer la couverture incendie, de même qu'au réseau d'égout sanitaire de la rue Dandenault afin de prolonger la durée de vie des conduites, ainsi qu'à la voirie sur la longueur de la rue Dandenault par le décohesionnement et le renforcement d'une section de la rue et par la reconstruction des autres sections. Le montant des travaux est estimé à environ 1 711 000\$. Il est prévu qu'une grande partie du coût de ces travaux soit couverte par la contribution gouvernementale dans le cadre du transfert de la taxe d'accise sur l'essence et par le programme RIRL. Cette contribution permettra de rembourser la majeure partie de l'emprunt. La partie résiduelle sera remboursée au moyen d'une taxe spéciale qui sera prélevée auprès de l'ensemble des contribuables pour une part et auprès des contribuables du secteur concerné pour une autre part.

12. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE RAYON DE PROTECTION

AVIS DE MOTION

La conseillère Johanne Dufresne donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement numéro **2017-312** décrétant un rayon de

protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité.

13. DEMANDE RISTIGOUCHE

2017-08-97

Attendu qu'un appel à la solidarité municipale ainsi qu'une demande d'aide financière ont été déposés par la municipalité du canton de Ristigouche;

Attendu que la campagne Solidarité Ristigouche a pour but d'aider la municipalité de Ristigouche à financer ses frais de justice et de représentation dans le cadre d'une poursuite abusive par la pétrolière Gastem de 1,5 millions de dollars;

Attendu que la municipalité du canton de Ristigouche cherche à assurer sa défense et faire valoir le droit des municipalités à protéger leurs sources d'eau potable;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité appuie la municipalité du canton de Ristigouche et qu'une aide financière de 300\$ soit accordée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

14. CRÉATION CCMRV

2017-08-98

Attendu qu'un projet de création d'un comité de concertation des municipalités de la région de Valcourt (CCRMV) est à l'étude;

Attendu que l'objectif du CCMRV est de favoriser la concertation des maires de la région de Valcourt en matière de développement communautaire, économique et culturel;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité donne son accord de principe à la création d'un CCMRV;

Que la municipalité étudie les obligations liées à la formation d'un CCMRV, dont les implications financières, avant de donner un appui formel à la démarche.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

15. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Mme. Martel s'informe du montant des comptes à payer.

16. AFFAIRES NOUVELLES

16.1 Parc Oasis – Dommage et Vandalisme

Le conseiller Derek Grilli informe le conseil que de nouveaux actes de vandalismes ont été perpétrés dans le Parc Oasis entre la soirée de jeudi et la journée de lundi.

Une requête sera déposée auprès du service de police de la Sûreté du Québec.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-08-99

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 20h20, que la présente séance soit levée.



Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général